

**Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax
MRC de l'Érable
Province de Québec**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX SIÈGE CE 13 DÉCEMBRE 2022, À 18h45 TENUE AU 10 RUE DE L'ÉGLISE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR CHRISTIAN DAIGLE, MAIRE.

Sont présents à cette séance :

Madame Marie-Michelle Roux	conseiller numéro	2
Monsieur Pierre Gosselin	conseiller numéro	3
Monsieur Vincent Beaudoin	conseiller numéro	4
Monsieur Jean Goulet	conseiller numéro	6

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadia Roy

Absent :

Madame Manon Lambert	conseillère numéro	1
Monsieur Étienne Vigneault	conseiller numéro	5

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023
4. Adoption du Programme triennal d'immobilisation
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Certificat de signification

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la secrétaire-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

691-12-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean Goulet, résolu et adopté à l'unanimité des membres du conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

692-12-22

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2023 sont présentées comme suit :

REVENUS FONCIERS

Revenus fonciers :	867 014 \$
Revenus services municipaux divers :	740 364 \$

TOTAL	1 607 378\$
--------------	--------------------

CHARGES FONCIÈRES

Administration générale :	318 263\$
Santé et bien-être :	24 100\$
Hygiène du milieu :	127 972\$
Aménagement, urbanisme et développement :	93 802 \$
Loisirs et culture :	72 197\$
Sécurité publique :	193 527\$
Transports et voirie	686 665\$
Frais de financement	90 852\$

TOTAL

1 607 378\$

Revenus 1 607 378\$
Charges (1 607 378\$)
Différence : 0 \$

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Marie-Michelle Roux, résolu et adopté à l'unanimité des membres du conseil d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2023 telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

693-12-22

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Il est proposé par, Pierre Gosselin résolu et adopté à l'unanimité des membres du conseil d'accepter le programme triennal d'immobilisation suivant :

Année	Objet	Dépense	Financement
2023	Réfection garage municipal	300 000 \$	Aide financière PRACIM/ règlement d'emprunt
2023	Remplacement ponceau route Béliveau	30 000 \$	Programme de la TECQ
2023	Plan et devis- Mise aux normes infrastructures achat de terrain	290 000 \$	Règlement d'emprunt / programme PRIMEAU
2023	Resurfacement 13 ^e rang phase 2	300 000 \$	Programme de la TECQ
2024	Mise aux normes eau potable et eaux usées et réfection complète des infrastructures	8 000 000 \$	Programme PRIMEAU et règlement d'emprunt
2025	Développement domiciliaire	500 000 \$	Programme soutien/règlement d'emprunt

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

694-12-22

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean Goulet, résolu et adopté à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 18h49.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Christian Daigle, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du *Code Municipal du Québec*.

Christian Daigle
Maire

Nadia Roy
Directrice générale
greffière-trésorière